



Commune de Cenne-Monestiés
Délibération du Conseil Municipal
Séance du 18 février 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-huit février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur José FROMENT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Présents : 7 Votants : 6

Date de convocation du conseil municipal : 11 février 2026

Présents : José FROMENT, Cédric GROULIER, Laurent GRANGER, Michel PINET, Marie-Ève WAN MEENEN, Jean-Michel MONMEGE, Annabelle MOUSSET

Absents ayant donné procuration : Cécile ROUSSEAU à Annabelle MOUSSET, Sylvie MATHIEU à Jean-Michel MONMEGE

Secrétaire de Séance : Cédric GROULIER

Objet : Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU) 2025

Sur rapport de Mr Jean-Michel MONMEGE, conseiller municipal délégué aux finances :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	241 756,82	77 889,41	0,00	77 889,41	241 756,82
Opérations exercice	334 259,02	372 837,84	321 161,98	209 093,61	655 421,00	581 931,45
Total	334 259,02	614 594,66	399 051,39	209 093,61	733 310,41	823 688,27

Résultat de clôture		280 335,64	189 957,78			90 377,86
Restes à réaliser	0,00	0,00	656 958,14	565 359,00	656 958,14	565 359,00
Total cumulé	0,00	280 335,64	846 915,92	565 359,00	656 958,14	655 736,86
Résultat définitif		280 335,64	281 556,92		-1 221,28	

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, s'étant manifestés, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote, et ayant quitté la salle auparavant

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Cenne-Monestiés
- **DONNE** pouvoir à Mr le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à CENNE MONESTIES les jours, mois et an que dessus.

CENNE-MONESTIES, le 18 février 2026

Le Maire,

José FROMENT

